



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UEO

Question écrite n° 29266

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui rappeler quel est le montant de la contribution de la France au budget de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), institution dont le président de son assemblée parlementaire vient d'écrire que, depuis près de cinquante ans, elle n'avait pas réussi à doter les Etats membres d'un instrument de défense européenne et qu'elle a été « oubliée » dans la guerre du Kosovo.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement français informe l'honorable parlementaire que le montant de la contribution de la France au budget de l'Union de l'Europe occidentale s'élève à 36,92 millions de francs. Selon la déclaration annexée au traité de Maastricht (1992), l'UEO doit être développée en tant que composante de défense de l'Union européenne et comme moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique. Pour assumer ces fonctions, l'UEO a été dotée progressivement d'une structure militaire et, conformément à la déclaration adoptée en 1992 par le Conseil à Petersberg, les états membres ont mis des forces à sa disposition et lui ont donné compétence pour mener des missions humanitaires, de maintien de la paix et de gestion des crises. Le traité d'Amsterdam a inscrit ces missions dans le traité sur l'Union européenne. L'UEO apporte depuis 1998, sur la demande l'Union européenne, sa contribution à la résolution des problèmes dans les Balkans : fourniture par le centre satellitaire de Torrejon de dossiers d'interprétation d'images sur le Kosovo ; assistance à la police albanaise ; action de formation au déminage en Croatie. Dans le cadre du débat sur l'Europe de la défense lancé par la France et le Royaume-Uni, la déclaration de Saint-Malo adoptée par nos deux pays le 4 décembre 1998 ambitionne de doter l'Union européenne d'une capacité autonome de décision et d'action en matière de défense et prévoit que l'Union prendra en compte à cette fin les moyens actuels de l'UEO. Le prochain conseil européen de Cologne devrait lancer le processus visant à permettre à l'Union européenne d'assumer ces compétences en matière de sécurité et de défense. La contribution de notre pays au budget de l'Union de l'Europe occidentale est équivalente aux contributions de l'Allemagne, l'Italie, du Royaume-Uni ou de l'Espagne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29266

**Rubrique :** Organisations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 1999, page 2570

**Réponse publiée le :** 19 juillet 1999, page 4399